



L'UEAJ d'Angoulême, ——— ——— un fiasco interminable !

Depuis seize mois, l'équipe de l'UEAJ d'Angoulême attend toujours de pouvoir emménager dans des locaux !

Episode 1

1er septembre 2023 : Ouverture administrative de l'UEAJ dans des locaux inadaptés (cf. registre hygiène et sécurité)

Episode 2

31 mai 2024 : Evacuation en urgence de ces mêmes locaux (cf. registre risques graves et imminents) entraînant l'arrêt des activités de jour séance tenante

Episode 3

Absence de relogement en urgence malgré les engagements de la DTPC.

Les personnels de l'UEAJ sont réduits à travailler dans des conditions indignes, à savoir une salle au fond d'un couloir dans les locaux de l'UEMO d'Angoulême... ! Cet enchaînement de situations plus que stressantes a mis à mal les personnels.

Episode 4

Un bail pour des nouveaux locaux est signé au mois de décembre par la DIR Sud-Ouest. Problème : ces locaux ne correspondent pas au projet d'UEAJ validé par la DT Poitou-Charentes en CSA dans lequel sont prévus notamment un atelier horticulture et un atelier cuisine. Il s'agit d'un espace composé de deux salles d'activités nues, d'une petite salle de réunion et d'un bureau aménagé en kitchenette et d'un seul bureau pour tout le personnel !!!!!

Après moult demandes insistantes de l'équipe pour faire, a minima, des travaux d'aménagements (cloisons pour rajouter des bureaux et un vestiaire, notamment) **la DIR Sud-Ouest botte en touche une nouvelle fois refusant de débloquer des crédits supplémentaires !**

L'achat de mobilier, y compris pédagogique, sans concertation avec l'ensemble de l'équipe et sans en vérifier la fonctionnalité ne peut se substituer aux travaux nécessaires à l'accueil de jeunes !



snpesjj.fsu.sudouest@gmail.com



01 42 60 11 49



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100064701035003>



<https://youtube.com/@ouiauparideleducation3262>



SNPESPJJ.FSU.FR





Sans oublier l'absence de places de parking pour le stationnement des véhicules administratifs de l'UEAJ !

De qui se moque-t-on ? Non content de laisser une équipe abandonnée à son propre sort et sans perspective pendant plus de 6 mois, voilà que ces nouveaux locaux, tant espérés, sont inadaptés à l'accueil de jeunes et au projet d'UEAJ, tel que validé par les différentes instances de la DPJJ.

Alors que l'insertion est portée comme un des axes principaux de la politique éducative de la DPJJ, **cette réponse au rabais apportée par l'administration est INACCEPTABLE et INJUSTIFIABLE !**



snpespjj.fsu.sudouest@gmail.com



01 42 60 11 49



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100064701035003>



<https://youtube.com/@ouiauparideleducation3262>



SNPESPJJ.FSU.FR

